

L'amélioration de l'accès aux marchés clés est certainement un facteur important de notre prospérité. C'est pourquoi le gouvernement reste si déterminé à en éliminer les obstacles. En 2002, il continuera de travailler en ce sens au sein des forums multilatéraux et régionaux, avec ses principaux partenaires commerciaux bilatéraux et par la négociation de nouveaux accords de libre-échange.

Ses objectifs clés en politique commerciale en 2002 sont entre autres :

- la résolution du différend avec les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux;
- l'assurance de la circulation fluide des produits et des services vers notre principal marché, les États-Unis;
- la résolution du différend avec le Brésil sur les aéronefs régionaux;
- le progrès des négociations de l'OMC (en particulier en agriculture) et de celles de la ZLEA;
- la conclusion des négociations de la ZLE avec le Groupe des quatre de l'Amérique centrale et Singapour.

Le gouvernement du Canada travaille sur les priorités exposées dans le Rapport en pleine consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur commercial, les organisations non gouvernementales (ONG), les groupes d'intérêts publics et axés sur les citoyens, ainsi que les particuliers.

En plus d'être une source d'information sur les mesures que prend le gouvernement dans toute la gamme des grandes questions commerciales, le Rapport PCAMI vise à stimuler une discussion éclairée chez les lecteurs. J'invite le public à consulter le site Web consacré aux négociations et aux accords commerciaux à www.dfait-maeci.gc.ca/ma-naclmenu-f.asp, où sont diffusés le Rapport et d'autres documents d'information récents sur le programme de politique commerciale, et à nous faire part de leurs commentaires et de leurs observations à ce sujet. Le gouvernement pourra ainsi élaborer des politiques qui protègent nos intérêts et assurent notre prospérité.

